AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE STRASBOURG
Tél. 34-14-63 - Poste 93
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE, VOSGES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux : Cité Administrative, 2, Rue de l'Hôpital Militaire 67 STRASBOURG
C. C. P. : STRASBOURG 55-08-86

ABONNEMENT ANNUEL
15 F.

30 Juin 1966

Supplément n° 5 au Bulletin du mois de Juin 1966

/ Avertissement /

GRANDE CULTURE

POMMES DE TERRE

MILDIOU

Les conditions actuelles sont favorables au développement de cette maladie.

Un nouveau traitement fongicide devra être réalisé avec soin dans la période du 1er au 5 Juillet.

HOUBLON

MILDIOU

Exécuter un traitement fongicide dans la période du 1er au 5 Juillet.

CULTURES LEGUMIERES

MOUCHE DU CHOU

Un vol de 2ème génération de la Mouche du chou est actuellement constaté dans différentes régions de production.

Indépendamment des insecticides organo-chlorés, qui n'offrent cependant pas toujours une garantie totale d'efficacité, on peut employer avec succès, l'une des formules suivantes :

- Désinfection du sol : Parathion (7 à 8 kg de M.A./ha) ; Carbophenothion : (5 à 8 kg/ha) ; Diazinon (8 à 10 kg/ha) ; Diethion (5 kg/ha).

- Trempage des plants : utiliser l'un des insecticides ci-dessus aux doses habituelles.

- Arrosage au collet après plantation : Parathion (30 gr/hl de M.A.) ; Diethion (75 gr/hl) ; Bromophos (25 à 35 gr/hl) ; Diazinon (80 gr/hl).

On opèrera dès le retour d'un temps plus sec.

/Information/

DESHERBAGE DES CULTURES DE POIREAUX (après repiquage)

15 jours à 3 semaines après le repiquage, dès la levée des mauvaises herbes, on peut utiliser un herbicide à base de Chloroxuron : 3,500 kg de M.A./ha, de Linuron : 0,500 kg de M.A./ha. Les associations Chlorprophame + Diuron ou Linuron + Monolinuron seront utilisées aux doses indiquées par le fabricant.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles :
J. BERNARD et C. GACHON.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :
J. HARRANGER.

Imprimerie de la Station de STRASBOURG / Directeur-Gérant : L. BOUYX.

315